



SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

BULLETIN D'INFORMATION

Février
2024
Mars
2024



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0

www.municipalite-saint-michel.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi :

8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 13 h




Les bureaux municipaux et la bibliothèque seront fermés le lundi 1^{er} avril pour le congé de Pâques.

Joyeuses Pâques à toutes et à tous.

SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de ville

Nous joindre : 450 454-4502 

Télécopieur : 450 454-7508 

info@mst-michel.ca 

ADMINISTRATION ET COMMUNICATIONS

TAXES MUNICIPALES

Les comptes de taxes ont été postés le 12 février et le premier versement est dû pour le 14 mars 2024.

Vous avez des interrogations concernant votre compte de taxes? Contactez le Service de la taxation au 450 454-4502 poste 109 ou par courriel à : adj.comptabilite@mst-michel.ca



RESSOURCES HUMAINES

POSTES DISPONIBLES

TRAVAUX PUBLICS : OPÉRATEURS DES EAUX USÉES ET POTABLES

Ce poste, à temps plein, relève du Service des travaux publics. Sous la supervision du contremaître, l'opérateur a la responsabilité de voir au bon fonctionnement des installations mécaniques et des systèmes de contrôles informatisés et autres du réseau d'égout, des stations de pompage, des usines de traitement des eaux usées et des bassins de traitement.

Ce poste vous intéresse? Vous trouverez tous les détails sur notre site Web, section Offres d'emploi. Vous avez jusqu'au 23 février pour manifester votre intérêt.

URBANISME : POSTE ÉTUDIANT POUR L'ÉTÉ 2024

Un poste d'étudiant en urbanisme et inspection municipale est disponible. L'entrée en fonction est prévue pour le 1^{er} juin 2024. Ce poste vous intéresse? Lisez tous les détails sur notre site Web, sous la rubrique Offres d'emploi.

LOISIRS : ANIMATEURS DE CAMP DE JOUR (POSTES ÉTUDIANTS)

Sous l'autorité de la responsable du camp de jour, le titulaire du poste aura à animer des groupes d'enfants âgés entre 4 et 12 ans. Cela représente une trentaine d'heures de travail, du lundi au vendredi. Plusieurs postes sont disponibles. Tous les détails sont en ligne sur notre site Web et vous avez jusqu'au 27 février pour postuler.

CHANGEMENT D'HEURE

C'est dans la nuit du 9 au 10 mars 2024, soit la nuit du samedi au dimanche, que nous avancerons l'heure.

Profitez-en pour changer les piles de vos avertisseurs de fumée et vos détecteurs de monoxyde! La durée de vie maximale d'un détecteur de fumée est de 10 ans. Après ce laps de temps, il est recommandé de remplacer intégralement votre détecteur de fumée, afin de garantir la fiabilité du capteur. L'avertisseur de fumée demeure le meilleur moyen de sauver des vies. De plus, il est également recommandé qu'au retour d'une absence de plus de sept (7) jours, de tester vos détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone.



SUBVENTION POUR LES COUCHES LAVABLES POUR LES NOUVEAU-NÉS

Cette politique est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019. C'est par un souci environnemental et dans le but de réduire la quantité d'enfouissement des matières résiduelles résidentielles que la Municipalité désire encourager les parents à utiliser les couches lavables pour les enfants (24 mois et moins)

Le montant disponible dans le cadre de ce programme d'aide financière est de 150 \$ par enfant. Vous trouverez tous les détails sur notre site Web, sous la rubrique Documents d'information.

LICENCES POUR CHIENS

Afin de pouvoir retracer rapidement le propriétaire d'un chien perdu, il est essentiel que le chien porte sa médaille (maximum de deux chiens par adresse civique). Tous les propriétaires de chiens qui demeurent sur le territoire de Saint-Michel doivent se procurer une licence pour leur chien. Celle-ci est disponible à l'hôtel de ville, au coût de 15 \$/licence. Vous devez remplir le formulaire qui se trouve sur notre site Web :

[Animaux: licences pour chiens - Municipalité Saint Michel \(municipalite-saint-michel.ca\)](http://municipalite-saint-michel.ca)



TRAVAUX PUBLICS

NIDS-DE-POULE

Le printemps se pointera le bout du nez bientôt, de même que les nids-de-poule. Soyez assurés que notre personnel mettra tout en œuvre pour les colmater le plus rapidement possible afin de garder nos voies de circulation en bon état.

Merci de votre diligence à leur endroit.

Pour toute question ou pour signaler un nid-de-poule, contactez-nous au (450) 454-4296 ou par courriel à : tp@mst-michel.ca

POMPE DE PUISARD

Il est important de vérifier le bon fonctionnement de votre pompe de puisard, surtout lorsque survient la fonte des neiges.

Une des façons de tester votre pompe de puisard est la suivante : versez un seau d'eau dans celle-ci pour vérifier son bon fonctionnement. Assurez-vous également qu'elle est branchée à une source d'alimentation de secours en cas de panne de courant.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES BACS EN PÉRIODE HIVERNALE

Les conditions météorologiques occasionnent des défis supplémentaires aux éboueurs. Afin de prévenir les désagréments, voici certaines mesures à privilégier :

- Disposez les bacs en bordure de rue pour 7 h le jour même de la collecte (idéalement). Notez que même les jours fériés, les collectes sont effectuées, à moins d'avis contraire.
- Disposez les bacs en bordure de rue ou du trottoir, de manière à ne pas nuire au déneigement, à l'épandage d'abrasifs, à la circulation des piétons ou aux personnes à mobilité réduite.
- Assurez-vous que les bacs sont bien fermés, afin d'éviter que de la glace et de la neige s'accumulent à l'intérieur et que les matières gèlent et se compactent au fond.
- Déposez vos bacs dans un endroit dégagé afin qu'ils soient visibles et d'en faciliter le ramassage.
- Dégagez les bacs qui pourraient être enlisés dans la neige ou gelés au sol afin de prolonger leur durée de vie.

Merci de votre collaboration.

DÉMANTÈLEMENT DES GARAGES HIVERNAUX

Le printemps arrive bientôt et les abris d'auto temporaires devront être retirés. Sachez que ces abris, même ceux situés dans la cour arrière, doivent être entièrement démontés (incluant la structure) au plus tard le 15 avril de chaque année.

Merci de votre collaboration.

DEMANDES DE PERMIS

L'arrivée du printemps rime souvent avec début de rénovations. Avant d'entreprendre des travaux, il est essentiel de vous informer si vous avez besoin d'un permis ou pas. Pour ce faire, vous pouvez consulter les règlements d'urbanisme sur notre site Web à l'adresse suivante :

Réglementation - Municipalité Saint Michel (municipalite-saint-michel.ca)

Et remplir les formulaires requis sur notre site Web, à l'adresse suivante :

Demande de permis - Formulaires - Municipalité Saint Michel (municipalite-saint-michel.ca)

Bons travaux!

NOUVEAUTÉ : BORNES ÉLECTRIQUES MAINTENANT DISPONIBLES!

Plusieurs d'entre vous ont remarqué quatre (4) bornes électriques installées dans le stationnement de l'hôtel de ville. Elles sont maintenant opérationnelles. Elles sont universelles, donc disponibles pour tous les types de voitures électriques. Ce projet a été entièrement subventionné par Hydro-Québec. D'autres bornes seront installées au centre communautaire éventuellement.



SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

AVERTISSEURS DE FUMÉE : OÙ LES INSTALLER

On croit, à tort ou à raison, qu'un détecteur de fumée dans la maison est suffisant. On se demande également quel est le meilleur endroit où l'installer. Il faut garder en tête que tous les occupants de votre maison doivent entendre les avertisseurs lorsqu'ils se déclenchent.

Dans quelles pièces faut-il les installer?

Il est recommandé d'avoir un (1) avertisseur :

- à chaque étage, y compris le sous-sol;
- dans le corridor près des chambres;
- dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée;
- près des escaliers.

Les étages mesurant plus de 10 mètres de haut (33 pieds) devraient avoir deux (2) avertisseurs, soit un à chaque extrémité.

À quel endroit faut-il les fixer?

Les avertisseurs de fumée doivent être installés :

- au plafond, à un minimum de 10 centimètres (4 pouces) du mur ou;
- au mur, à une distance de 10 à 30 centimètres (4 à 12 pouces) du plafond;
- à une distance de 1 mètre (40 pouces) d'un ventilateur, d'un climatiseur, d'une prise ou d'un retour d'air. Le déplacement d'air provoqué par ces appareils peut repousser la fumée et nuire au fonctionnement de l'avertisseur;
- sans obstruction afin que la fumée puisse se rendre à l'avertisseur.

Faites interconnecter vos avertisseurs par un électricien afin que tous les avertisseurs sonnent, peu importe où se trouve la fumée ou le feu. Pour plus d'information, lisez l'article complet sur notre site Web : **AVERTISSEURS DE FUMÉE : OÙ LES INSTALLER? - Municipalité Saint Michel (municipalite-saint-michel.ca)**

COUP DE CHAPEAU

Les membres du conseil municipal tiennent à remercier chaleureusement madame Geneviève Raymond qui a fait don au Service des loisirs de costumes d'Halloween ainsi que monsieur Jean-Pierre Rivard pour le bois qu'il a offert gracieusement et qui sera utilisé lors de l'activité Plaisirs d'hiver. *Merci à vous deux!*



LOISIRS ET CULTURE



Horaire de la patinoire

En semaine: 14 h à 20 h 30

Samedi: 10 h à 21 h 30 / Dimanche: 10 h à 19 h 30

Surveillez nos médias pour connaître les conditions de la patinoire

PLAISIRS D'HIVER 2024

17 FÉVRIER - 13 H À 16 H

Parc École

ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE

SAINT-MICHEL
Ville de Saint-Michel

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE À L'OCCASION DE LA FÊTE DE PÂQUES



LUNDI 1ER AVRIL 2024

Rallye de Pâques 30 mars 2024

10 h à 12 h - Temps pour faire le rallye

12 h - Grand rassemblement avec popcorn, barbe

à papa, tirage de participation et plus encore!



Horaire des activités de la semaine de relâche

Inscription via la plateforme en ligne QIDIGO – Enfant de la prématernelle à la 6^e année

	Lundi 4 mars	Mardi	Mercredi 6 mars	Jeudi	Vendredi 8 mars
Activités	<u>Récréofun</u>		<u>Centre des sciences</u>		<u>Cinéma et guilles</u>
Accueil au chalet des loisirs	8 h		8 h		8 h
Heure d'arrivée maximum au chalet	8 h 30		8 h 30		8 h 30
Heure de départ de l'autobus vers l'activité	9 h		9 h		9 h
Heure de retour	16 h	<u>Pas de service</u>	16 h	<u>Pas de service</u>	16 h
Fermeture du chalet	16 h 30		16 h 30		16 h 30
Ce que l'enfant doit apporter	<u>Le tout dans un sac à dos</u> <ul style="list-style-type: none"> Un repas froid et collation PM seulement Bouteille d'eau Des espadrilles Vêtements sportifs 		<u>Le tout dans un sac à dos facile à porter</u> <ul style="list-style-type: none"> Un repas froid et collations Bouteille d'eau Des espadrilles 		<u>Le tout dans un sac à dos</u> <ul style="list-style-type: none"> Un repas froid et collation PM seulement Bouteille d'eau Des espadrilles Vêtements confortables
Coût pour la journée	30\$ / enfant		30\$ / enfant		30\$ / enfant

Places limitées

Camp de jour 2024— Modalités d'inscription

Bonne nouvelle : notre camp de jour pour l'été 2024 ouvrira ses inscriptions prochainement! Encore cette année, la thématique sera différente chaque semaine. Voici les modalités d'inscription:

- Inscription via la plateforme Qidigo
- Date d'inscription pour les **résidents**: 15 mars au 19 mai 2024
- Date d'inscription pour les **non-résidents**: 30 mars au 19 mai 2024

Trois (3) options seront disponibles pour le paiement, soit un seul versement (100 %), deux (2) versements (50 % à l'inscription et 50 % au 12 juillet) ou quatre (4) versements (25 % à l'inscription suivi de 3 x 25 % les 10 mai, 14 juin et 12 juillet). Un seul mode de paiement est possible:

- Payable par carte de crédit via la plateforme Qidigo

AUCUN VIREMENT INTÉRAÇ NE SERA ACCEPTÉ

Les prix sont assujettis à des changements, sans préavis. Nous vous invitons à suivre nos prochaines communications via nos plateformes numériques.

Politique d'annulation: Pour toute annulation avant le 10 juin de chaque année, les inscriptions du camp de jour seront remboursées à 100 %, mais des frais administratifs de 25 \$ s'appliqueront, pour chaque enfant. Pour toute annulation à partir du 10 juin de chaque année, aucun remboursement d'inscription au camp de jour ne sera autorisé, à moins d'avoir une raison médicale avec un billet professionnel à l'appui. Dans un tel cas, les frais d'inscriptions du camp de jour seront remboursés au prorata et des frais administratifs de 25 \$ s'appliqueront pour chaque enfant. Pour toute modification d'inscription au camp de jour, nécessitant un retrait ou une modification de semaine, des frais de 25 \$ par enfant, par semaine, s'appliqueront et ce, après analyse de la demande.

Pour plus d'information, communiquez avec Annie Leclerc, responsable du Service des loisirs à campdejour@mst-michel.ca ou au 450 454-7995.



Semaines	Dates
1	25 au 28 juin
2	1 au 5 juillet
3	8 au 12 juillet
4	15 au 19 juillet
5	22 au 26 juillet (semaine de la construction)
6	29 juillet au 2 août (semaine de la construction)
7	5 au 9 août
8	12 au 16 août
9	19 au 23 août — à confirmer durant l'été

Descriptions	Tarifs
À la semaine - Résident (avec preuve de résidence)	105 \$
À la semaine - Non-Résident	130 \$
Service de garde pour la semaine - Matin OU soir - Résident	13,50 \$
Service de garde pour la semaine - Matin OU soir - Non-Résident	15 \$
Service de garde à l'unité	5 \$

Importante restructuration pour les demandes d'accompagnement

Vous considérez que votre enfant a besoin d'un soutien particulier pour vivre une expérience inclusive au camp de jour de Saint-Michel? Le Programme d'intégration des enfants ayant des besoins particuliers en camp de jour est spécifiquement adressé à votre enfant. Pour avoir droit à ce service, vous devez déposer une demande d'accompagnement en remplissant le formulaire d'évaluation des besoins de l'enfant et le retourner au plus tard le **25 février 2024** à campdejour@mst-michel.ca. Les informations sur le Programme et le formulaire se trouve sur notre site internet dans la section Loisirs et cultures/camp-de-jour/inscription.

Le dossier de chaque enfant sera évalué par un comité régional afin de déterminer son admissibilité au programme, ainsi que le type d'accompagnement requis. Veuillez prendre note que nous ne pouvons garantir une place à votre enfant si nous recevons votre demande après la date limite.

Pour toutes questions concernant le programme, veuillez communiquer avec le Services des loisirs au 450 454-4502 poste 105.



ORGANISMES

L'ÂGE D'OR

DANSE EN LIGNE

Les cours de danse en ligne ont repris. Ils ont lieu tous les mardis, au centre communautaire à 19 h 30.

Il en coûte 8 \$/cours et vous êtes toutes et tous les bienvenus. Vous n'avez qu'à vous présenter au centre communautaire les mardis soirs.



CLUB OPTIMISTE

30
MARS

38E ÉDITION

× × × ×

**SOUPER
BENEFICE**

~~~~~

~~~~~

+++++

+++++

+++++

+++++

+++++

RÉSERVEZ LA DATE À VOTRE AGENDA!

SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK DANS LES
PROCHAINES SEMAINES POUR CONNAÎTRE LA
DISPONIBILITÉ DES BILLETS!

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-MICHEL

LA FABRIQUE

MESSE

La messe pour le dimanche des Rameaux aura lieu le 24 mars à 11 h, alors que la messe de Pâques se déroulera le dimanche 31 mars à 12 h 30. On vous attend en grand nombre.



Fabrique de Saint-Michel-Archange

Bonjour chers paroissiens,

Comme à chaque début d'année, nous venons vous solliciter afin d'aider l'unité pastorale à maintenir ses services envers les personnes de la communauté de Saint-Michel qui en ont recours : baptêmes, funérailles, rassemblements du dimanche, etc.

Vous recevrez bientôt le feuillet pour votre contribution à la dîme.

DÎME 2024

La dîme peut être payée :

- *au bureau municipal de Saint-Michel*
- *lors de la quête du dimanche*
- *au bureau de l'unité pastorale ou par la poste :
840, rue Notre-Dame, St-Rémé, J0L 2L0*

Merci de croire en VOTRE ÉGLISE et au travail remarquable qu'accomplit les membres de notre unité pastorale.

Bonne fin d'hiver !

Daniel Rhéaume, président de Fabrique de Saint-Michel et les marguilliers



Bonjour,

MERCI d'encourager l'organisme Vents d'espoir de la Vallée du Saint-Laurent qui poursuit toujours son objectif de construire son complexe multifonctionnel pour les TCC (traumatisés craniocérébraux).

Procurez-vous vos billets auprès de :

Jenny Stacey : 514 617-5401

Bureau de Vents d'espoir : 450 992-0512



Déjeuner - Conférence

Le Service d'Action Bénévole de Saint-Rémi tient à vous inviter à son prochain déjeuner mensuel (3^e mercredi) suivi d'une activité. Cette invitation s'adresse **AUX PROCHES-AIDANTS D'AÎNÉS, AUX 55 ANS et +** du territoire de la MRC des Jardins-De-Napierville ainsi qu'**À NOS BÉNÉVOLES**. Prenez note qu'une **réservation est obligatoire sous peine de vous voir refuser l'entrée** car les places sont limitées et qu'un coût de \$ 3.00 sera exigé à l'entrée. En voici les détails :

- **DATE/HEURE:** mercredi **21 FÉVRIER 2024** - 09h00
- **DÉJEUNER + Conférence de « Inform'Elle » et notaire**
(Service de médiation familiale – Ligne d'information juridique gratuite)
 - **LIEU:** SAB Saint-Rémi (1030 Notre-Dame)
 - **COÛT:** \$ 3.00 → **RÉSERVATION OBLIGATOIRE**

INFO
INFO

Service d'Action Bénévole
« Au cœur du jardin » inc.
Ginette - 450.454.6567 poste # 2



Au plaisir de vous y rencontrer!



SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE "AU COEUR DU JARDIN" inc.



Un service rassurant, « SécuriCAB »

Vous demeurez seul ou avec un conjoint malade et vous avez un peu d'inquiétude pour de l'aide en cas de blessure ou concernant votre maladie! Eh bien!, pour un peu plus de sécurité à domicile pour les aînés ou les gens malades, il y a le service « SécuriCAB » que vous pouvez utiliser. Ce service consiste à contacter les gens, par téléphone, à heure et jour fixes afin de vérifier si tout va bien. Si après trois (3) tentatives à intervalle de 5 minutes, la personne ne répond toujours pas, nous envoyons à ce moment-là une personne que vous aurez choisie au préalable, pour aller voir sur place ce qui se passe. Ce service s'adresse à tout le territoire de la MRC des Jardins de Napierville! Rien ne vaut la tranquillité d'esprit et ce service est gratuit, alors profitez-en!

Pour obtenir de l'information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter Ginette au bureau de Saint-Rémi en composant le 450.454.6567 poste #2 ou encore sans frais le 514.990.4529.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil auront lieu le 12 mars et le 9 avril à 19 h 30 à l'hôtel de ville.

Vous êtes tous les bienvenus.